



BILLET

Une place pour les jeunes

Le chômage poursuit sa marche en avant, touchant particulièrement les jeunes (22,7% des 15/24 ans au 2^{ème} trimestre 2012 contre 9,7% de la population active au total). À Aurore, nous le ressentons vivement dans nos dispositifs d'hébergement. Dès lors, toute solution qui vise à permettre aux personnes accueillies de reprendre une activité nous semble utile et nos longues années d'expérience en IAE nous incitent à poursuivre dans ce secteur pourtant mal financé. Car tout retour volontaire vers le travail produit des effets positifs indéniables.

Proposer des emplois et aller vers les jeunes qui ne demandent plus rien, telle est notre action quotidienne. Après l'accueil de jeunes volontaires en service civique qui, grâce à nous, redéfinissent leur projet professionnel, nous nous réjouissons de la mise en place des

« ...Proposer des emplois et aller vers les jeunes qui ne demandent plus rien... »

contrats d'avenir et nous nous engagerons résolument dans l'accueil et la formation de ces jeunes peu qualifiés en prenant l'engagement de les accompagner vers une professionnalisation. Au-delà de cet engagement, notre offre de dispositifs en faveur des jeunes se développe avec des actions complémentaires aux hébergements et aux accueils de jour spécialisés déjà proposés :

- Développement d'une plate forme préqualifiante dans les métiers de la restauration en Seine-Saint-Denis,
- Accueil de jour avec formation et accompagnement éducatif de mineurs étrangers isolés à Paris,
- L'Aide Sociale à l'Enfance de Paris et du Val-de-Marne nous sollicitent pour ouvrir des places d'hébergement pour jeunes majeurs alors que la Région Ile-de-France renforce son engagement dans les Espaces dynamique insertion (400 jeunes accueillis chaque année par Aurore en Seine-Saint-Denis).

La jeunesse est l'avenir, Aurore peut être fière de s'engager auprès d'elle.

Éric Pliez
Directeur général

EN BREF...

Retour sur le séminaire inter-ACT de Nantes

Le 12 octobre, le séminaire inter-ACT d'Aurore a non seulement réuni les professionnels et usagers de tous les Appartements de Coordination Thérapeutique d'Aurore mais aussi les ACT partenaires, l'ARS de Loire-Atlantique, la FNH-VIH ou encore la FNARS. Répartis en 5 ateliers, les 80 participants ont pu échanger et rechercher des solutions sur des thèmes tels que « *L'avant et l'après ACT : la question de l'orientation et de la continuité* ».

Riche et foisonnant, ce type de rencontre alliant professionnels d'Aurore, partenaires et usagers est à renouveler.

VIE INTERNE

Préparation du plan hivernal

Les associations et les administrations des départements (DRIHL, DDSC) sont en ordre de marche pour la préparation du plan hivernal. À Paris, le directeur du pôle Urgence, François Morillon, est en contact permanent avec les financeurs : « *La DRIHL a reconduit l'accueil de 150 personnes sans enfant au sein des*



Photographie : L. Zylberman

pavillons de Maison Blanche et l'ouverture de 30 places au pavillon Pasteur dans l'enceinte de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul, deux centres que nous avons gérés lors du plan 2011-2012 et jusqu'en juillet dernier. La nouveauté est que tous les centres ouvriront 24h/24, permettant ainsi de mettre à l'abri de jour, comme de nuit. Nous discutons également d'autres projets avec la DRIHL ». En effet, Aurore s'est positionnée sur la gestion d'un centre d'hébergement accueillant des mineurs étrangers isolés ou des personnes seules, dans un bâtiment du 15^{ème} arrondissement. L'association propose également d'assurer l'accueil de 300 personnes (sans enfant), au sein d'anciens locaux administratifs dans le 8^{ème} arrondissement. Si Aurore répond aux sollicitations de la DRIHL, elle est aussi force de proposition : « *Grâce aux bonnes relations nouées avec ICF La Sablière, nous avons proposé la gestion de 80 places dans un bâtiment du bailleur social, à destination de familles, de personnes isolées ou en couple. Une proposition très souple pour laquelle nous attendons la réponse de la DRIHL* », explique François Morillon.

En banlieue parisienne, tout le pôle Hébergement est mobilisé : dans le Val-d'Oise, la salle Karl Marx, d'une capacité de 15 à 20 places, sera de

nouveau gérée par Aurore. En Seine-Saint-Denis, la reconduction de l'hébergement de 50 femmes (seules ou avec enfant(s)) et la nouvelle proposition pour l'accueil de 10 jeunes en situation d'errance sont encore à l'étude. Dans les Hauts-de-Seine et à la demande de la DRIHL, le CHU de Ville d'Avray accompagnera des familles hébergées au sein d'un T5 et d'un T2 sur le département. Enfin, l'expérimentation réalisée par le centre de stabilisation L'Olivier durant l'hiver 2011-2012 et qui avait révélé sa pertinence, a été reconduite : 20 personnes seront hébergées à l'hôtel, tout en bénéficiant des services de L'Olivier (repas, vestiaire, diagnostic et accompagnement social). « *Chaque année est l'occasion*

d'améliorer notre accueil » annonce Armando Magallanes, directeur du pôle, « *nous emploierons les compétences des professionnels des ACT du Val d'Oise pour ajouter au diagnostic social, un premier diagnostic médical* », expose-t-il. La volonté d'apporter un service supplémentaire au public accueilli l'hiver entérine l'idée qu'un accueil d'urgence peut être un accueil de qualité. Néanmoins, « *il faut stopper la gestion de l'hébergement au thermomètre et nous posons clairement la nécessité d'un travail alliant tous les acteurs autour des places nécessaires à la sortie des personnes hébergées durant le plan hivernal* », ajoute Eric Pliez.

➡ Suivez la mise en place du plan hivernal sur aurore.asso.fr/blog

HÉBERGER

Un chez soi d'abord - Paris

Depuis septembre, l'équipe Un chez soi d'abord a débuté son action auprès des bénéficiaires. Tous les jours, les éducatrices, l'infirmière, le psychologue et Jean-Marc Antoine, chef de projet, échangent sur les actions entreprises ou à entreprendre avec les 6 nouveaux résidents. « *L'arrivée dans le logement est un moment délicat pour de grands exclus qui rencontrent par ailleurs des troubles psychiques* » explique le chef de projet, « *nous organisons 4 visites à domicile par semaine* » ajoute-t-il. Un comité de gestion mensuel fait le point des avancées tant sur le terrain, que sur la partie recherche de l'expérimentation. Il réunit l'hôpital Maison Blanche, Aurore, les associations du groupement, les financeurs (DRIHL, ARS, DIHAL), mais aussi l'Unafam et des associations d'usagers. Des partenaires qui, pour Jean-Marc Antoine, font preuve d'une remarquable bonne volonté et permettent au projet d'avancer sereinement.



Les premiers résidents ont emménagé dans les logements Un chez soi d'abord.

SOIGNER

Journées nationales des Communautés Thérapeutiques

L'année dernière, et pour la première fois, les acteurs des communautés thérapeutiques de France se sont réunis au cours d'un séminaire organisé par la Fédération Addictions, à Nîmes. À la demande générale des professionnels, une seconde rencontre sera organisée les 8 et 9 novembre prochains. C'est la Communauté Thérapeutique d'Aurore à Brantôme qui recevra les professionnels et les usagers des 11 communautés thérapeutiques de France et les représentants de l'ARS de Dordogne. Ils poursuivront les travaux engagés à Nîmes et participeront ainsi à la fonte d'un modèle national de prise en charge dans les communautés thérapeutiques françaises.



La Communauté Thérapeutique de Brantôme.

INSÉRER

Journée des solidarités de la mairie du 11^{ème}

Les associations de solidarité du quartier se réuniront le 10 novembre prochain pour la quatrième édition de la journée des solidarités organisée par la mairie du 11^{ème} arrondissement. Depuis 2008, l'événement allie expositions et tables rondes autour des questionnements du secteur. Les services d'Aurore de l'arrondissement, comme l'accueil de jour Itinérances, seront présents, ainsi que le CHRS le Lieu-Dit, qui y participe depuis la première édition : « *Cette journée permet avant tout au public de connaître les associations auxquelles il peut faire appel. Nous y présentons notre travail* », explique Frédérique Stevenin, chef de service. Éric Pliez sera également présent et interviendra lors de la conférence *Repenser les politiques de solidarité face à la crise*.



La journée des solidarités du 11^{ème}, une rencontre attendue.

INFOS GÉNÉRALES

Séminaire cadres

Pour faire suite aux différents temps de travail ayant eu lieu depuis un an autour des orientations stratégiques de l'association à 3/5 ans, le prochain séminaire des cadres propose une journée en deux temps : la matinée sera consacrée à la présentation des « bonnes pratiques » des structures entrant dans les champs

des orientations stratégiques, alors que l'après-midi auront lieu des ateliers de travail autour de leur mise en œuvre.

Matinée nouveaux salariés

Le 7 novembre, les nouveaux salariés et stagiaires sont invités au siège d'Aurore pour une matinée d'accueil. L'activité de l'ensemble de l'association leur sera

présentée, ainsi que les outils, services ou instances à leur disposition. Un représentant du comité d'entreprise sera notamment présent.

DÉMARCHE QUALITÉ

L'introduction de la culture de la performance dans le social

La loi du 2 janvier 2002 et la loi HPST du 21 juillet 2009 ont bouleversé toute l'architecture du dialogue de gestion entre les partenaires institutionnels et les établissements et services. Ainsi, l'ARS(1), l'ANESM(2), la HAS(3) et l'ANAP(4) convergent vers la mission commune de développer une culture de la performance dans le social.

Nous sommes tous d'accord pour mieux faire, dès lors que les moyens de mener nos missions sont là et que performance ne rime pas avec remise en cause du projet d'établissement et sélection des publics.

Ce changement de paysage institutionnel qui met en avant une logique de résultat a eu, en moins d'une décennie, des effets concrets (mise en place d'évaluations à partir d'indicateurs). Cette évolution bouscule, sur un temps relativement court, les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Il faut désormais compter avec cette politique qui apparaît avec un certain recul comme prévisible depuis la création des agences. Les injonctions (indicateurs de suivi de la qualité) auxquelles doivent satisfaire les structures et les professionnels, en terme de coopération, de contractualisation, d'impératifs éducatifs, ou encore de respect de la citoyenneté des usagers, sont autant d'éléments qui indiquent que la culture de la performance ne fait que commencer. Aussi, pour mettre en œuvre ces injonctions, et surtout les rendre pertinentes dans nos pratiques, la promotion et la diffusion d'une culture de la qualité et de la performance ne peuvent se faire qu'en les inscrivant au cœur du fonctionnement des établissements et des services. Il s'agit d'inciter les acteurs à s'approprier des notions comme l'efficacité des pratiques et l'efficacité des prises en charge, qui sont à la base de la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Les différentes agences sont censées

nous accompagner dans ce sens. Des outils pédagogiques (recommandations de bonnes pratiques, référentiels d'évaluation interne/externe, grilles de performance...) sont notamment les instruments mis à la disposition des professionnels. Il nous appartient de nous en emparer afin de valoriser nos pratiques. Même si, aujourd'hui, l'efficacité ou l'utilité de ces agences est contestée (cf. rapport IGF - septembre 2012), leur action mérite attention en ce qu'elles doivent faciliter « le développement des compétences en interne » et le développement d'une expertise ; ce que l'administration centrale « classique » ne permet pas toujours.

Claudie PAILLERET
Directrice qualité

- (1) Agence régionale de santé
- (2) Agence nationale de l'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux
- (3) Haute autorité de santé
- (4) Agence nationale de l'appui à la performance

PARTENARIAT

La Camif, partenaire des projets d'Aurore

En 2011, pas moins de 6 projets ont vu le jour à Aurore, entraînant avec leur ouverture la question de leur équipement. Afin d'économiser sur l'achat en mobilier et biens d'équipements des nouveaux centres, Aurore a signé en septembre un accord avec la CAMIF collectivité. Grâce à ce dernier, l'association bénéficie de tarifs préférentiels sur les prix catalogues. Les services peuvent faire appel aux

conseillers de la CAMIF pour adapter au mieux leur mobilier aux structures et réaliser un devis.

Le premier service à en bénéficier est le centre d'urgence mères-enfants de Valenton, qui équipera ses 21 chambres grâce à cet accord.

Pour vos commandes et vos devis : 05 49 34 62 00 / contact@camif-collectivites.fr

Pour toutes demandes spécifiques sur cet accord : 01 56 61 51 56 / grandscomptes@camif-collectivites.fr



La CAMIF propose des tarifs préférentiels aux services d'Aurore.

PRESSE RETROUVEZ REPORTAGES ET INTERVIEWS SUR WWW.AURORE.ASSO.FR/BLOG

FLASH VALENTON - OCTOBRE

Le journal de la ville propose un encart sur la visite de la demeure des Tourelles réalisée lors de la journée du patrimoine. Cette rencontre a permis un premier contact entre les riverains et l'association Aurore, qui y recevra dès décembre des femmes avec enfant(s) en situation d'urgence.

TF1 – 18 OCTOBRE 2012

Alors que le gouvernement annonçait de nouvelles mesures pour l'hébergement d'urgence, Éric Pliez, directeur général, et François Morillon, directeur du pôle Urgence, ont répondu aux questions des journalistes de TF1 qui se sont rendus au centre de stabilisation Pierre Petit.

FRANCE 2 – 20 OCTOBRE 2012

Le 20h de France 2 s'est rendu au centre d'hébergement l'Auberge sociale, passage Raguinot, et a interrogé François Morillon sur l'hébergement d'urgence.



AGENDA

VIE INTERNE

- 7 novembre :
 - Matinée d'accueil des nouveaux salariés et stagiaires.
- 12 novembre :
 - Séminaire des cadres autour de la mise en œuvre des orientations stratégiques.
- 13 novembre :
 - Réunion de la commission formation sur le PAUF 2013
- 15 novembre :
 - Rencontre avec les équipes de prévention de Siloë

PARTENARIAT

- 7 novembre :
 - Réunion du comité d'organisation de la Conférence de consensus « Prison, éviter la récidive ».
- 9 novembre :
 - Visite de M. Courtade, directeur de cabinet du Préfet de Paris, à l'ESI Mazas.
- 14 novembre :
 - Rencontre avec la Ville de Paris sur la mise en place du projet d'accueil et de formation de mineurs étrangers.
- 16 novembre :
 - Participation aux tables rondes du séminaire interne du groupe Logement Français
- 19 novembre :
 - Visite de Laure Lechatellier, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France, au bus du Carré des Biffins.
- 22 novembre :
 - Comité de pilotage Housing First.
- 23 novembre :
 - Rencontre avec le Samu social de Paris

ÉVÈNEMENT

- 8 et 9 novembre :
 - Journées nationales des Communautés Thérapeutiques, organisées à la CT Maison Le Gorrec, à Brantôme.
- 10 novembre :
 - Participation à la Journée des solidarités de la Mairie du 11^{ème}.
- 26 novembre :
 - Inauguration du service PHASE

L'EXPÉRIENCE ET LE PROFESSIONNALISME D'AURORE AU SERVICE DE MARMITE D'AFRIQUE

Expérimentée et prête à s'engager sur des projets innovants, Aurore est souvent appelée à partager son savoir-faire. Le partenariat qui l'unit à Marmite d'Afrique illustre ce nouveau type de collaboration.

On accède au restaurant Marmite d'Afrique par une discrète porte, au pied du foyer Adoma, rue de la Commanderie (19^{ème}). La petite salle de repas accueille un passage incessant de résidents, de voisins ou de salariés en pause-déjeuner, qui patientent au self pour une assiette de tiep (plat d'Afrique de l'Ouest) à 2,50 €. Depuis l'été 2011, la cuisine du foyer n'est plus clandestine et répond aux normes d'hygiène et de sécurité.



Le restaurant légalisé sert 450 repas par jour

L'expérience d'Aurore, mise à contribution du projet de Marmite d'Afrique

M. Saighi, responsable du chantier d'insertion Marmite d'Afrique, revient sur l'histoire de cette légalisation : « La création du restaurant entre dans le cadre du plan national de traitement des foyers pour travailleurs migrants, dont faisait partie le foyer de la Commanderie. Comme dans de nombreux foyers, une équipe de femmes, souvent sans papiers, était sélectionnée pour préparer les repas des centaines de résidents : ils organisaient une cantine informelle et du travail illégal en somme. Pourtant, ces cantines rendaient un réel service aux très précaires travailleurs migrants » explique-t-il. « L'État a donc autorisé l'existence des cantines, à condition qu'elles respectent les normes d'hygiène et de sécurité et le code du travail ». La mise aux normes de la cuisine du foyer de la Commanderie débute en 2008, assurée par l'association Appui. Cette dernière s'allie à Aurore pour le montage d'un chantier d'insertion devant employer une quinzaine de personnes en cuisine. « Aurore nous a conseillé dans le montage de la structure chantier d'insertion et a formé l'équipe à l'accompagnement et à l'encadrement des salariés en insertion » explique le responsable de Marmite d'Afrique.



Le restaurant compte 7 encadrants et 16 salariés en insertion

Chargé d'Insertion Professionnelle, des compétences recherchées

« À l'ouverture du restaurant, nous ne connaissions pas assez le métier de Chargé d'Insertion Professionnelle (CIP) », explique M. Saighi « nous nous sommes donc tournés vers Aurore pour l'accompagnement des salariés en insertion ». Naomie Abenelang, CIP à Aurore, est détachée auprès de Marmite d'Afrique depuis plus d'un an et « fait partie intégrante de l'équipe » assure le responsable. Si l'externalisation du poste de CIP apporte une souplesse de gestion, elle permet également de bénéficier d'un suivi social et professionnel de qualité : « Généralement, lors de sa première année, un chantier d'insertion tâtonne en matière d'orientation des salariés. Dans notre cas, nous avons des résultats très positifs », témoigne-t-il. Naomie Abenelang est fière d'en citer quelques-uns : « Sur 15 personnes suivies en 2011, 6 ont trouvé un logement, 2 ont été embauchées dans un autre chantier d'insertion et d'autres suivent des formations longues. Une personne a même créé une entreprise de sandwicherie et cuisine africaine qui emploie 3 personnes ! », ajoute-t-elle. La tendance consistant à mettre à disposition les savoir-faire des CIP semble s'affirmer. L'association Drogues & Cité a ainsi bénéficié pendant deux ans des services d'une CIP d'Aurore. En interne, le CHRS Étoile du Matin ou plus récemment la Communauté Thérapeutique d'Aubervilliers ont fait intervenir leur collègue CIP auprès des personnes qu'ils accueillent.

Pour Olivier Fèbvre, directeur du pôle Insertion, ces interventions construisent, à partir d'une approche métier, des partenariats externes ou des passerelles internes sur un principe des complémentarités de compétences : « Proposer la prestation de service « CIP » est un axe de développement à poursuivre. Nous travaillons justement sur un projet d'accompagnement de salariés d'une entreprise de services à domicile » ajoute le directeur. Pour Naomie : « L'insertion professionnelle passe aussi par la résolution des difficultés sociales -et vice-versa- ». Cette interdépendance montre combien nos métiers sont complémentaires. Un constat qui laisse présager d'autres « prestations de service » du pôle Insertion d'Aurore.

Aurore s'engage pour l'insertion professionnelle dès 1885 avec des ateliers de remise au travail. Aujourd'hui, elle compte :

- 1368 personnes accompagnées en 2011
- 7 salariés chargés d'insertion professionnelle
- 2 chantiers d'insertion